



RR

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE du mercredi 6 juillet 2016
(2^{ème} convocation sans quorum)

DLB 2016/048

L'an deux mille seize et le mercredi 6 juillet à 17h30, les membres du Comité Syndical du SMICTOM de la Région de Pézenas se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Date de la convocation : 28/06/2016

Affichage de la convocation : 28/06/2016

Nombre de membres en exercice : 96

Présents : Christine Antoine, Jean-Marie At, Louis Bentajou, Michel Carayon, Louis Carme, Bernard Chaud, Adam Da Silva, Sandrine Denier, Jérôme Fabre, Sébastien Frey, Robert Gely, Rémy Glomot, Alain Grenier, Jacques Huc, Alain Huc, Christian Jantel, Sylvie Klein, Jean-Yves Le Bozec, Michel Loup, Dominique Marcos, Marie-Hélène Mattia, Jean-Claude Renau, Daniel Renaud, Pierre-Jean Rougeot, Alain Ryaux, Annick Satger, Bernard Saucerotte, Robert Souque, Michel Trinquier, Alain Vogel-Singer.

Absents excusés : Olivier Brun, Philippe Bouche, Philippe Huppé, Christophe Thomas, Laure Godefroy, Jean Martinez, Philippe Fauré, Pierre Usache, Muriel Icher.

Secrétaire de séance : Alain Grenier

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Objet : Lancement d'un marché de fourniture de gazoil pour les Bennes d'Ordures Ménagères du secteur Ouest

Monsieur le Président expose que le site de stockage des bennes d'ordures ménagères du secteur Ouest, situé à Corneilhan, ne bénéficie pas de cuve à gazoil. En outre, les stations service Total dont le SICTOM est client habituel via un marché sont trop éloignées du site pour un usage courant.

Il est donc nécessaire de trouver un prestataire chez qui les B.O.M. seront capables de se fournir dans un rayon relativement proche du site de Corneilhan.

Monsieur le Président sollicite l'avis du comité syndical sur :

- Le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour la fourniture de gazoil pour un montant estimatif de 80 000 € HT annuels ;
- La signature des pièces afférentes au marché.

Le Comité Syndical est invité à délibérer sur cette proposition.

Ouï l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

A l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président au lancement d'un marché de fourniture de gazoil pour les Bennes d'Ordures Ménagères du secteur Ouest,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce marché.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et an susdits.



Le Président, ²


Alain VOGEL-SINGER

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le et de sa publication le 18/07/2016

A Nézignan l'Évêque, le 18/07/2016

18/07/2016